



**Compte-rendu**  
**de la réunion de l'AI du jeudi 8 septembre 2005**  
**Elèves de prépas du Lycée Henri IV**

L'ASSOCIATION INDEPENDANTE DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE ET DU COLLEGE HENRI IV

Animée par : Madame DANIEL-CHICH, Vice-Présidente de l'AI  
Monsieur CORRE, (invité), Proviseur à Henri IV  
Sont également présents : Mr Bonnot et Mme Lion, proviseurs adjoints du lycée,

\*\*\*\*\*

Madame, Monsieur

Voici un compte-rendu de la réunion que nous avons tenue avec M. CORRE.

Monsieur CORRE, avec son brio et son franc-parler habituels, nous a fait l'honneur de participer à cette rencontre. Il est intervenu longuement avant de répondre aux questions des parents présents.

D'autres informations sont ainsi transmises par email durant l'année à nos adhérents. J'espère bien pouvoir vous compter parmi nous.

A bientôt,

Philippe BUSTANY, *Président de l'AI Henri IV*

\*\*\*\*\*

**Compte-rendu d'Hélène GONTIER**

Environ 70 personnes se sont retrouvées vers 20h avec l'AI.

La nouvelle Vice-Présidente, Danielle MICHEL-CHICH présente l'association et explique l'importance du rôle des parents pour soutenir un jeune en prépa : être disponible, à l'écoute, assurer le matériel, et surtout soutenir son enfant.

Dominique Le MENN, ancien Président, qui n'a plus d'enfant à Henri IV insiste sur la richesse intellectuelle des parents, dans ce lycée en particulier. Le choix d'Henri IV est un projet de famille, les parents doivent rester très soudés pendant cette période, et « coller » au projet de l'enfant. Il conseille vivement de se renseigner sur les différentes écoles en 1<sup>o</sup> année de prépa, car les inscriptions se font très tôt en 2<sup>o</sup> année. Il explique que les parents et les élèves vont être « sous tension » pendant la période des examens et des résultats, qui est très longue (de mi-avril à fin août !).

Danielle MICHEL-CHICH fait appel à des parents volontaires pour aider à la rédaction du journal électronique de l'association, Flash AI, qui sort 8 numéros par an avec revue de presse, résumés d'ouvrages sur les prépas, la vie des étudiants ...

Un parent demande si l'association peut faire quelque chose pour les étudiants dont les parents sont à l'étranger, et qui se retrouvent « à la porte » de leurs foyers pendant les petites vacances, car ceux-ci ferment. L'association se propose de centraliser (mail [aih4@free.fr](mailto:aih4@free.fr)) les demandes des élèves qui ont besoin de trouver un hébergement pendant ces vacances, et de contacter les familles qui auront peut-être la gentillesse d'ouvrir leur porte pour accueillir ces cas particuliers.

M. CORRE, Proviseur de l'établissement, accompagné de M. BONNOT, Proviseur-adjoint des CPGE, et de Mme LION, Proviseur-adjoint du second cycle présente alors l'établissement. Celui-ci accueille 2600 élèves dont 1100 en classes préparatoires, et l'ambition est de les mener chacun d'entre-eux au meilleur d'eux-mêmes. Les élèves de prépa viennent de toute la France et de l'étranger. Les résultats des concours seront publiés prochainement, mais ils sont comme les autres années remarquables : une 40<sup>o</sup> de reçus à l'X et à HEC, la moitié des reçus aux Ecoles Normales, 100% des reçus à l'Ecole des Chartes ...

Si les enfants sont en prépa à Henri IV, c'est aussi pour réussir leur formation personnelle, ils seront dans le futur amenés à avoir plus de responsabilités que les autres, et ils doivent acquérir une « épaisseur personnelle » pour remplir pleinement leur rôle de citoyen.

M. BONNOT résume son intervention en 2 locutions fortes : « confiance et détermination ». Il demande aux parents de garder un optimisme inaltérable, d'être très présents pendant les vacances de Pâques qui précèdent les concours, et de ne pas parler aux jeunes de leur propre expérience de prépa, car tout a changé.

Mme LION dit que son ambition pour le second cycle est de mettre les élèves en appétit pour leur donner envie de faire des études supérieures.

M. CORRE répond ensuite aux questions des parents présents :

- y- a t- il des bizutages ?
- non, c'est interdit par la loi, et je ne le tolérerai pas.
  
- doit-on s'inscrire parallèlement dans une université ?
- oui, en tout cas pour les prépas littéraires, à eux de choisir leur filière et leur faculté, de préférence parisienne, et de remplir le questionnaire donné par le lycée, ainsi ils n'auront pas à se déplacer.
- 
- Des liens privilégiés entre le lycée Henri IV et des universités étrangères existent-ils ?
- Non, mais le lycée soutient les dossiers des élèves demandeurs en convertissant leurs notes, et en leur remettant une lettre de recommandation en anglais.
  
- Peut-on redoubler une prépa dans une autre filière ?
- oui, bien sûr, certains se rendent compte qu'ils se sont mal orientés.
  
- Les parents ont-ils un contrôle sur l'assiduité, les notes ?
- non, les élèves sont majeurs, ils reçoivent personnellement leurs bulletins et toutes les informations.
  
- les notes des concours blancs sont-elles décisives pour le passage ?
- elles sont importantes, mais rien n'est mathématique, et le lycée soutient un élève sérieux qui a un passage à vide.
  
- Le lycée contrôle-t-il les inscriptions aux concours ?
- Non, chacun peut s'inscrire librement à autant de concours qu'il veut : des élèves de khâgne se sont inscrits à HEC, et l'ont eu !
  
- Peuvent-ils travailler le soir sur place avec les internes ?
- Oui, ils ont grand intérêt à travailler en commun. Mais attention à se coucher toujours de bonne heure, cela est très important.
  
- Existe-t-il des classes de niveau entre les différentes prépas ?
- Non, les dossiers sont très soigneusement répartis à partir des mentions au bac.
  
- Les élèves peuvent-ils faire du sport au lycée ?
- oui, depuis peu, nous avons intégré des heures d'éducation physique dans leur emploi du temps, et ils ont des appréciations sur leurs bulletins.
- 

Monsieur CORRE souhaite enfin aux élèves et à leurs parents une bonne année, surtout sans trop de stress ! et la soirée s'est terminée autour d' « un verre de l'amitié »

### • Henri IV est une cité scolaire d'environ 200 professeurs et 2600 élèves :

- 660 au collège, 21 divisions
- 815 au lycée, 23 divisions : (7 secondes, 8 premières, 8 terminales)
- 1100 en CPGE 24 divisions (12 littéraires, 12 classes scientifiques ou commerciales)